

de la transmission du tempérament nécessaire et de la vigueur d'action héréditaire, mais on ne peut atteindre le maximum de la perfection qu'en donnant l'attention et le soin nécessaires au développement des parties essentielles, parmi lesquelles se placent au premier rang les pieds et les membres.

Il faut empêcher que le pied ne devienne trop long, avoir soin qu'il se place bien d'aplomb sur le sol, et qu'il croisse bien également en tout sens, de manière que, lorsque viendra le temps pour le pied d'être protégé par une armure de métal, le fer, le maréchal trouve ce pied bien conformé, et ayant la proportion voulue en relation avec le membre dont il est l'extrémité digitale.

Pour être sûr qu'un jeune poulain ait un bon pied, il ne faut pas le faire paître dans un pré bas et humide. Le flanc des collines et les terres sèches, sur lesquels le pied trouve non-seulement de la résistance, mais encore est soumis à une friction qui en provoque l'usure, lui permettront de prendre une meilleure forme, et une texture plus ferme, que les terrains bas et humides, qui tiennent toujours le pied mouillé, et n'opposent pas la friction nécessaire pour empêcher le trop grand développement : dans ces derniers terrains le pied devient gros, large et aplati, et d'une texture tendre. On constate cette différence dans les sabots de grosseur moyenne et durs des chevaux élevés dans les montagnes et ceux plus tendres des chevaux des prairies.

Le premier a le pied assez dur pour pouvoir faire de longs voyages sur des chemins durs et rocailleux, sans fers, tandis que le dernier ne peut faire la moindre distance sur un chemin macadamisé sans user son sabot, tendre et spongieux, jusqu'aux parties sensibles, ce qui le rend infirme et hors de service.

C'est donc une erreur de tenir le pied trop tendre. La seule manipulation que demande de la part du maréchal le pied du poulain, c'est d'être râpé juste assez pour tenir la corne de niveau avec le fer, et pour raccourcir la pince, si c'est nécessaire, à la longueur voulue. On ne doit jamais, pour aucune considération, toucher à la fourchette ou sole ; le fer doit porter également sur la corne de tout côté, et présenter au sol une surface parfaitement unie. Le seul but cherché dans l'application du fer, est celui de protéger le pied contre l'usure produite par la friction sur le chemin, et plus on le laisse, autant que possible, dans sa condition normale, mieux c'est.

Le fer étant parfaitement ajusté au pied, il faut l'y clouer avec précaution ; cinq ou au plus sept clous devraient être suffisants pour tenir un fer sur un pied sain ayant une bonne forme et une corne de bonne qualité. On ne doit pas envoyer les clous trop haut, ni frapper trop fort avec le marteau en les rivant. On ne doit se servir de la râpe sur le sabot que pour en enlever la partie de la corne qui dépasse le fer, et pour parer les clous rivés, et non pour polir la corne.

Les maréchaux voient donc qu'ils se donnent une grande somme de trouble inutile en parant la sole et la fourchette, et en enlevant la surface gélatineuse de la corne avec la râpe. Mais en agissant ainsi ils font plus que se donner du trouble inutilement ; ils préparent à leurs victimes des souffrances

sans fin, ainsi qu'une somme considérable de trouble et de dépense aux propriétaires.

Il est remarquable de voir, avec quelle persistance les maréchaux tiennent, partout, à la coutume de parer le pied, et prennent une attitude d'orgueil blessé lorsqu'on leur dit de ne pas se servir du couteau.

Je n'hésite pas à affirmer qu'on mettrait de côté des milliers de piastres annuellement, en Canada seulement, si on défendait à tous, dans les forges, excepté à celui qui ajuste le fer, l'usage du couteau à parer et du boutoir. Il est assez étrange que ce soit justement celui qui détruit ainsi sans pitié la protection que la nature fournit à la sole, qui soit ensuite le premier à suggérer la substitution d'une semelle en cuir à la place de la couche protectrice qu'il a enlevé.

FERRAGE DES CHEVAUX ADULTES.—La première opération est l'enlèvement du vieux fer, opération à laquelle on devrait procéder en commençant par couper les clous rivés, avec soin, au moyen d'une tranchette bien coupante, faisant attention de relever et couper chacun d'eux ; puis ensuite en arrachant un par un, les clous, les prenant par la tête avec les pinces, ou, s'ils sont trop enfoncés, soulevant doucement le fer avec les branches des pinces pendant qu'on l'enlève en même temps. L'état du pied indiquera le travail à lui faire. Un pied sain devrait être traité comme celui du poulain, tandis qu'un pied mal conformé, soit par maladie ou mauvais traitement, doit être préparé selon le besoin qu'il en a. C'est ainsi que certains pieds poussent vite, et demandent à être raccourcis, et à ce qu'on leur enlève même des lamelles de cornes sur la sole, lamelles qui sont retenues par le fer. D'autres, au contraire, ne peuvent supporter aucune atteinte et poussent si peu et sont si cassants que ce n'est qu'avec difficulté qu'on parvient à poser le fer dans de la corne saine.

On ne peut poser de règles invariables pour le ferrage. Un maréchal intelligent doit se servir de son jugement à discrétion pour chaque cas, et ce jugement doit être guidé par une bonne connaissance de l'anatomie et des relations qu'ont entre elles chacune des parties du pied. Il ne doit donc pas, comme il arrive presque toujours, parer tous les pieds de la même manière, y appliquer le même genre de fer, commettant mille erreurs par ignorance, et traitant le pied, si délicat, comme s'il était de bois ou de fer.

Dans un prochain numéro, nous parlerons des diverses espèces de fers.

Sorgho.—Appareils pour la fabrication du sirop de sorgho : Presses à trois cylindres.—Chaudières à défécation.—Engins pour la production du gaz acide carbonique.—Cuves à décantation.—Évaporateurs.—Thermomètres.—Aréomètres. &c.

Ceux qui cultivent du sorgho cette année, feraient bien de commander leurs appareils au plus tôt ; surtout les presses, puisque ces dernières sont indispensables à la production économique du sirop, et qu'il nous sera peut-être difficile de remplir toutes les demandes qui nous seront faites au temps de la récolte.

Avis et estimations concernant la culture et la fabrication du sirop de sorgho, donnés gratuitement.

E. S. MANNY, Beauharnois, P. Q.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL
et association des Pomologistes de la Province de Québec.—Toute personne désirant faire partie de cette société (no résidant pas dans l'île de Montréal) peut devenir membre en payant une souscription, d'une piastre.—Moyennant cette souscription, chaque membre a droit à un exemplaire du rapport illustré que la société publie annuellement, à un billet d'admission à l'exposition annuelle de la société, et peut entrer en compétition pour tous les prix offerts par la société sans charge extra. Toute personne souscrivant pour la présente année, recevra gratis une copie du rapport annuel qui vient d'être publié.
HENRY S. EVANS, Sec. Trés.
Boîte 1976 Montréal.

LIVRES POUR FROMAGERIE OU BEURRIÈRE. Prix \$1.00 à \$1.50. En vente chez
J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14 Rue St-Vincent, Montréal.

VENTE PAR ENCAN. — A LA FERME
Whitfield, Rougemont. M. G. Whitfield a l'honneur d'annoncer aux cultivateurs du pays, que sa première vente annuelle de détail de toute espèce aura lieu vers le 15 juin, sur ses terres, à Rougemont, comté de Rouville. On y trouvera des spécimens de toutes les races les plus distinguées. Les animaux sont tous en bonne santé, et ils seront exposés dans leur état naturel. Les généalogies seront à la disposition de tous les acquéreurs.



LE "NOUVEAU MANUEL ILLUSTRÉ" du cultivateur, ou culture raisonnée des abeilles, de la vigne et de la canne à sucre. Magnifique ouvrage orné de cent gravures de choix, sera prêt au mois de mai. Prix : 60 cts. seulement. Demandez immédiatement notre circulaire illustrée et adressez toute correspondance à Mr
J. B. LAMONTAGNE,
111, Notre-Dame Montréal.